

# 100 PROPOSITIONS

## POUR UNE REGION SOCIALE, SOLIDAIRE, ET ENVIRONNEMENTALE A 360 °

---

### SYNTHESE

CONTRIBUTION CONCERTEE DE L'ESS AU SCHEMA  
REGIONAL D'AMENAGEMENT, DE DEVELOPPEMENT  
DURABLE, D'EGALITE DES TERRITOIRES



**Parties prenantes à l'ESS, nous aspirons à un SRADDET puissant et encourageant une économie plus éthique, respectueuse des femmes, des hommes et de l'environnement. Le rôle et la place des acteurs et des entreprises de l'ESS se situent dans nos territoires à l'échelle locale.**

**Nous voulons un développement plus harmonieux de nos territoires** dans une région qui ne possède pas que deux métropoles françaises au milieu d'un désert rural.

**Nous voulons que des financements soient mis en œuvre pour favoriser la co-construction à l'échelle des bassins de vie.** Ils représentent une bonne échelle géographique pour travailler, pour co-construire entre acteurs publics et privés du territoire.

**Nous voulons, en tant qu'acteurs engagés dans l'Europe et l'alter mondialisme, ouvrir nos territoires vers l'extérieur, avec d'autres territoires partenaires,** pour ne pas les laisser s'enfermer sur eux-mêmes.

**Nous voulons que la transformation de l'intercommunalité** initiée en 2015 par la loi NOTRe et qui dessine une nouvelle configuration des pouvoirs locaux **soit appréhendée dans le SRADDET.**

**Nous voulons une meilleure convergence entre les documents de planification territoriale,** les périmètres des EPCI et des bassins de vie et la mise en place de forums territoriaux pour nous en assurer.

**Nous voulons une évaluation dynamique des politiques publiques** contribuant à la réussite du SRADDET avec l'appui d'universitaires français et étrangers.

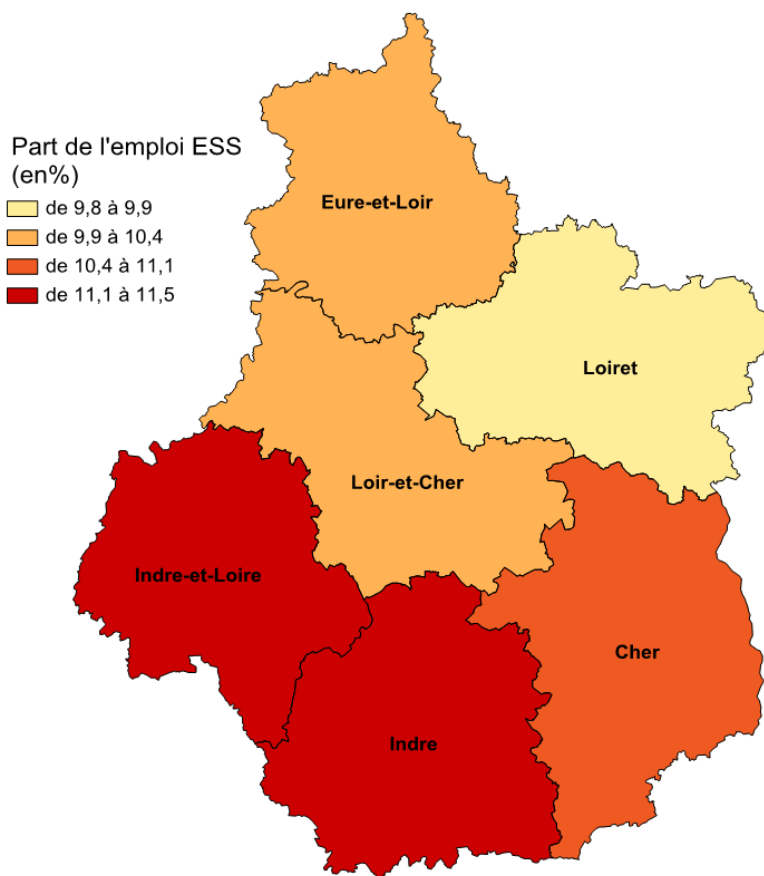
**Nous voulons que l'Etat réponde à la problématique de l'amplification des déséquilibres territoriaux,** la Région n'est pas seule compétente sur les champs abordés dans le SRADDET.

**Nous voulons que l'ESS se développe, toujours plus. Aujourd'hui, la moitié des français prend part à l'ESS,** par leurs activités professionnelles et de loisirs et par leur engagement citoyen.



## Qu'est-ce que c'est l'ESS ?

### Part de l'emploi ESS par département



Source : Observatoire de l'Economie Sociale et Solidaire Centre-Val de Loire, avril 2018

En région Centre-Val de Loire, l'ESS représente :

10,5 % des emplois soit 85 272 postes salariés

11,0 % des établissements employeurs  
*Données ORESS INSEE 2015*

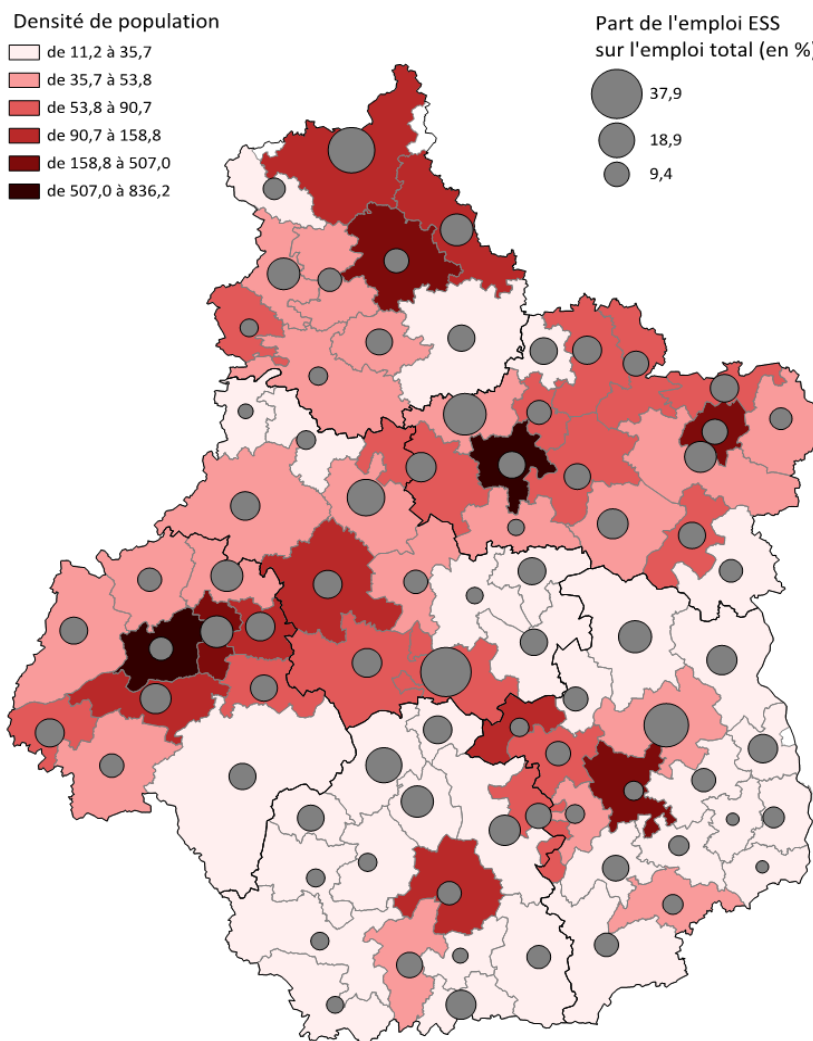
L'Article 1 de la loi du 31 juillet 2014 inscrit l'ESS comme « mode d'entreprendre et de développement économique adapté à tous les domaines de l'activité humaine. Les entreprises de l'ESS remplissent les conditions suivantes :

- Un but poursuivi autre que le seul partage des bénéfices,
- Une gouvernance démocratique,
- Une gestion collective (impartageabilité des réserves et lucrativité limitée).

L'ESS est composée des activités de production, de transformation, de distribution, d'échange et de consommation de biens ou de services sous la forme :

- De coopératives, de mutuelles, d'unions, de fondations ou d'associations ;
- De sociétés commerciales qui, aux termes de leurs statuts, remplissent certaines conditions.

### La densité de population en région Centre-Val de Loire et la part d'emploi ESS



Source : Observatoire de l'Economie Sociale et Solidaire Centre-Val de Loire, avril 2018

Les inégalités territoriales prennent différentes formes (spatiales, économique, etc.), pour autant, selon le territoire où ils habitent, les citoyens de la région Centre-Val de Loire doivent avoir accès aux services élémentaires leur permettant de bénéficier d'une certaine qualité de vie. L'ESS, par ses actions, est une réponse durable aux besoins non couverts et aux services non accessibles à tous.

#### Ce que nous préconisons :

- Renforcer le soutien des actions en faveur du développement des coopérations territoriales : faire se rencontrer la logique ascendante des initiatives citoyennes et la logique descendante de la politique publique d'intelligence économique territoriale ;
- Favoriser le changement d'échelles des structures ESS, notamment celles qui agissent dans les domaines de la santé et l'action sociale par leur accompagnement et dans l'objectif qu'elles rayonnent sur un plus grand périmètre géographique.

La Loi de janvier 2016 sur la modernisation de notre système de santé permet aux médecins de prescrire de l'activité physique adaptée à des patients. Sa mise en application passe par le rapprochement des acteurs de santé publique et la formation des intervenants aux pratiques sportives spécialisées, ce qui représente une solution au vieillissement de la population et à la désertification médicale accrue de la région Centre-Val de Loire.

## ATTRACTIVITE DES TERRITOIRES

Les entreprises de l'ESS rendent les territoires attractifs en créant des emplois non délocalisables et en développant des activités accessibles aux habitants, de loisirs, sportives, culturelles, qui sont des moteurs du tourisme. Elles proposent également des services aux actifs, favorisant ainsi l'implantation des entreprises.

**Ce que nous préconisons :**

- **Mettre aussi en avant le tissu des entreprises ESS des territoires comme facteur d'attractivité territoriale et d'économie de proximité dans les démarches de marketing territorial;**
- **Favoriser la connaissance, la reconnaissance et les savoir-faire du secteur associatif : faire de la charte d'engagements réciproques un outil au service de la concertation dans la définition et l'évaluation des politiques publiques et de la valorisation des projets associatifs contribuant à l'intérêt général.**

Le Pôle Local d'Economie Solidaire (PLES) et l'ADAR-Civam mutualisent plusieurs de leurs outils afin de faciliter l'accès à l'accompagnement de proximité au sein du Pays de la Châtre en Berry. Ensemble, ils renforcent le maillage territorial par la création de communautés d'entrepreneurs facilitant l'accueil de nouveaux arrivants, la mise en avant des produits ou savoir-faire locaux.

## DEVELOPPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX

L'ESS a toute sa place en milieu rural pour assurer la pérennité d'un accès aux services de proximité aux habitants: en étant facilitatrice entre acteurs locaux, publics, privés et citoyens pour l'émergence de tiers-lieux et d'initiatives locales (les monnaies locales, les cigales, etc.) et actrice du maintien des services de proximité par l'implication citoyenne (cafés associatifs, épiceries solidaires, etc.).

**Ce que nous préconisons :**

- **Développer les services de proximité avec les citoyens : monnaie locale, tiers-lieux, épiceries solidaires ;**
- **Travailler le sentiment d'appartenance des habitants par la mise en place d'actions culturelles et sportives et par la valorisation du patrimoine bâti.**

Politique publique pilotée par le Commissariat général à l'égalité des territoires, les Maisons de services au public délivrent une offre de proximité à l'attention de tous les publics. Les usagers sont accompagnés par des agents dans leurs démarches de la vie quotidienne : de l'information à l'accompagnement sur des démarches spécifiques.

## ENVIRONNEMENT

L'ESS s'implique grandement pour la préservation de l'environnement : des associations agissent pour le déploiement des circuits de proximité alimentaire de qualité, des coopératives agricoles développent une agriculture plus raisonnée, et l'ensemble des acteurs de l'ESS incitent à réinterroger les pratiques et les comportements afin de sensibiliser un public large, dans l'objectif d'améliorer la qualité de vie des citoyens.

**Ce que nous préconisons :**

- **Accompagner les acteurs locaux qui souhaitent s'engager dans une démarche de développement durable (certification ISO, Agenda 21, les labels et certifications durables, la Responsabilité Sociétale des Entreprises, Ecolabel, etc.) ;**
- **Favoriser les initiatives d'un retour du maraîchage en proximité des villes pour approvisionner l'alimentation collective en circuits courts et générateurs d'emplois.**

A Neuvy-Saint-Sépulchre, une dizaine d'agriculteurs engagés en agriculture biologique ce sont associés en société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) pour créer un magasin de vente de leurs produits. Aujourd'hui, la SCIC compte 53 sociétaires ce qui permet de proposer une grande variété de produits à la vente. Cette initiative permettra à terme de créer deux emplois.



## ECONOMIE CIRCULAIRE

L'Economie Circulaire est transversale aux économies classique et sociale et solidaire. Les acteurs de l'ESS sont parties prenantes de l'Economie Circulaire depuis longtemps au sein des 7 piliers de l'Economie Circulaire et dans l'objectif de préserver l'environnement dont l'Homme fait partie.

**Ce que nous préconisons :**

- Structurer les filières de l'Economie Circulaire, notamment de recyclage, de réemploi et de réparation, afin d'y consolider la place des entreprises ESS ;
- Appuyer la transformation du traitement des déchets et le développement des structures d'insertion par l'activité économique, mener avec les collectivités territoriales une campagne régionale forte de sensibilisation et d'éducation pour une réduction massive des déchets ;

Le réseau ENVIE permet la réparation et la revente de produits via l'insertion par l'activité économique. La création d'emploi est la priorité du réseau, autant que l'idée de rénover de l'électroménager pour former un modèle vertueux d'Economie Circulaire. Le réseau ENVIE c'est 96 000 équipements réparés par an, soit 4 000 tonnes déchets évitées.

## LOGEMENT, TRANSPORT ET INFRASTRUCTURES REGIONALES

Le logement, le transport et les infrastructures à rayonnement régional sont des facteurs d'équilibre entre les habitants de différents territoires auxquels l'ESS propose depuis plusieurs années des alternatives, mêlant solidarité et collectif : l'habitat participatif, l'habitat groupé, le covoiturage, le développement de transport doux, etc.

**Ce que nous préconisons :**

- Profiter de Paris 2024 pour faire participer notre région, en créant ou en mettant aux normes internationales nos équipements sportifs régionaux en capacité à accueillir des délégations étrangères ; en créant des équipements sportifs capables d'accueillir les nouveaux licenciés suite à l'engouement suscité par l'évènement ; en soutenant les associations dans leurs efforts pour anticiper le phénomène ;
- S'appuyer sur des expériences et initiatives régionales réussies sur l'habitat, le transport, la culture et la musique, afin de les essaimer.

Les tremplins musicaux et dispositifs régionaux favorisent principalement une diffusion régionale mais n'ouvrent que peu sur un développement nationale. Financer des partenariats interrégionaux entre les dispositifs d'accompagnement permettrait des échanges artistiques plus intéressants pour le rayonnement culturel de la région Centre-Val de Loire ».



Cette contribution s'inscrit dans un schéma commun qui prend en considération notre volonté pour le développement **d'une culture de l'ESS en région et la reconnaissance de l'ESS comme économie de proximité en réponse aux besoins de demain** de nos concitoyens, et comme une alternative solidaire à l'économie capitaliste.

Nous remercions tout particulièrement les structures qui se sont impliquées dans la rédaction de cette contribution commune aux acteurs de l'ESS :

L'ADAR-Civam

L'Antirouille

Coop de France

Le CRE-SOL

Le Comité Régional Olympique et Sportif Centre-Val de Loire

La Fédération des Entreprises d'Insertion Centre-Val de Loire

La Fédération Régionale des Acteurs Culturels Associatifs - Musiques Actuelles

France Nature Environnement Centre-Val de Loire

Le Mouvement associatif Centre-Val de Loire

Le Pôle Local d'Economie Solidaire de l'Indre

Et l'Union Nationale des Associations de Tourisme et de plein air.

L'ensemble de cette contribution est disponible sur [cresscentre.org](http://cresscentre.org)

La loi ESS du 31 juillet 2014 définit les missions de la CRESS Centre-Val de Loire et qui sont les suivantes :

1° La représentation auprès des pouvoirs publics des intérêts de l'économie sociale et solidaire ;

2° L'appui à la création, au développement et au maintien des entreprises ;

3° L'appui à la formation des dirigeants et des salariés des entreprises ;

4° La contribution à la collecte, à l'exploitation et à la mise à disposition des données économiques et sociales relatives aux entreprises de l'économie sociale et solidaire ;

5° L'information des entreprises sur la dimension européenne de l'économie sociale et solidaire et l'appui à l'établissement de liens avec les entreprises du secteur établies dans les autres Etats membres de l'Union européenne.

L'ESS est une façon de faire l'économie. Aussi, la CRESS investit des sujets divers et transversaux que sont l'emploi, l'entrepreneuriat, la formation, l'apprentissage, l'économie circulaire, l'économie collaborative, les coopérations économiques, les coopératives jeunesse de services...

Pour plus d'information, contacter :



Chloé Collier, chargée de mission

02 38 68 18 90

[c.collier@cresscentre.org](mailto:c.collier@cresscentre.org)

[www.cresscentre.org](http://www.cresscentre.org)

Maison Régionale de l'ESS

6 ter rue Abbé Pasty

BP 29 117 - 45401 Fleury les Aubrais